

# Ford Aquitaine Industries : la cour d'appel donne raison à Ford Motor Company

Par Jean-Philippe Déjean | 17/09/2019, 12:51 | 594 mots



"Les Ford" au TGI lors de la première audience consacrée à la légalité de la fermeture de l'usine . (Crédits : Agence Appa)

La cour d'appel de Bordeaux vient de balayer le dernier espoir de voir déclarée illégale la fermeture de l'usine Ford Aquitaine Industries (FAI), à Blanquefort (Gironde/Bordeaux Métropole), par le groupe Ford. Le syndicat CGT de FAI annonce qu'il va se pourvoir en cassation.

La cour d'appel de Bordeaux a confirmé, ce mardi 17 septembre 2019, que le tribunal de grande instance (TGI) de Bordeaux avait eu raison de se reconnaître incompétent pour décider de la légalité du motif économique mis en avant par le groupe Ford pour justifier de la fermeture de sa filiale girondine : Ford Aquitaine Industries (FAI), spécialisée dans la fabrication de boîtes de vitesses automatiques. [La production y est déjà à l'arrêt depuis le 24 juillet dernier.](#)

Les salariés adhérents du syndicat CGT de Ford Aquitaine Industries, à l'origine de cette procédure en justice se montraient très circonspects en début de matinée, avant que la décision ne soit annoncée. La CGT voyait dans ce recours en justice la dernière cartouche pour invalider une fermeture à laquelle la plupart des acteurs du dossier se sont déjà résignés. Après coup les réactions syndicales sont logiquement empreintes d'indignation.

*"Il s'agit pour nous clairement d'un déni de justice! Car au final il n'y a aucune instance pour vérifier, contrôler et juger de la légalité d'un licenciement économique"* dénoncent ainsi les cégétistes de FAI, qui estiment que ce dossier révèle un *"abus de droit de*

propriété" de la part de Ford. Les procédures concernant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) adopté pour FAI et de recherche d'un repreneur ont été respectées, explique le syndicat, mais "nous contestons la légalité des licenciements économiques". Pas question pour les militants de lâcher l'affaire, ils iront jusqu'au bout.

*"Certes nous ne pouvons plus empêcher nos licenciements et la disparition de cette usine. Mais nous allons continuer à mener la bataille, au moins sur le terrain judiciaire. Nous allons nous pourvoir en cassation dès demain (mercredi 18 septembre 2019). Nous saisissons aussi les tribunaux prud'homaux comme administratifs par la suite" déroule ainsi la CGT de FAI.*

## **Les carters Fox partis en Allemagne**

Un groupe de travail concernant l'avenir de l'ex-usine de FAI a été constitué depuis plusieurs semaines à l'initiative de Bercy mais là aussi l'optimisme n'est pas vraiment de rigueur. La totalité des salariés concernés (plus de 500 sur 850) auront reçus leurs lettres de licenciement d'ici le mois d'octobre et, à la CGT de FAI, semble dominer l'idée que l'avenir est désormais scellé.



*Ce coup-ci Ford c'est vraiment fini...*

*"Le groupe Ford veut garder l'usine jusqu'en 2021 et je peux vous dire qu'à cette date il ne restera plus un seul ouvrier de FAI. De toutes manières, Ford a déménagé cet été les machines des carters Fox pour les envoyer en Allemagne, à Cologne, où elles vont continuer à tourner. Ce qui démontre à quel point l'argument des difficultés économiques ne tient pas", rembobine Vincent Alauze, délégué CGT de FAI.*

Une réunion du groupe de travail a été proposée par la préfecture de la Gironde pour ce vendredi 20 septembre mais la CGT a demandé à ce qu'elle soit reportée d'une semaine pour pouvoir la préparer. D'une manière générale les cégétistes de FAI ont le sentiment d'être abandonnés de tous mais ne baissent pas les bras. Ils organisent ainsi une soirée de solidarité ce samedi 21 septembre à la salle de concert du Krakatoa, à Mérignac, avec une grande séquence musicale à laquelle participeront Cali, The Hyènes, Radio Elvis, La Poison ou encore L'Envoûtante, l'humoriste Thomas VDB, le chroniqueur Pierre-Emmanuel Barré ou encore DJ Riccoo